



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

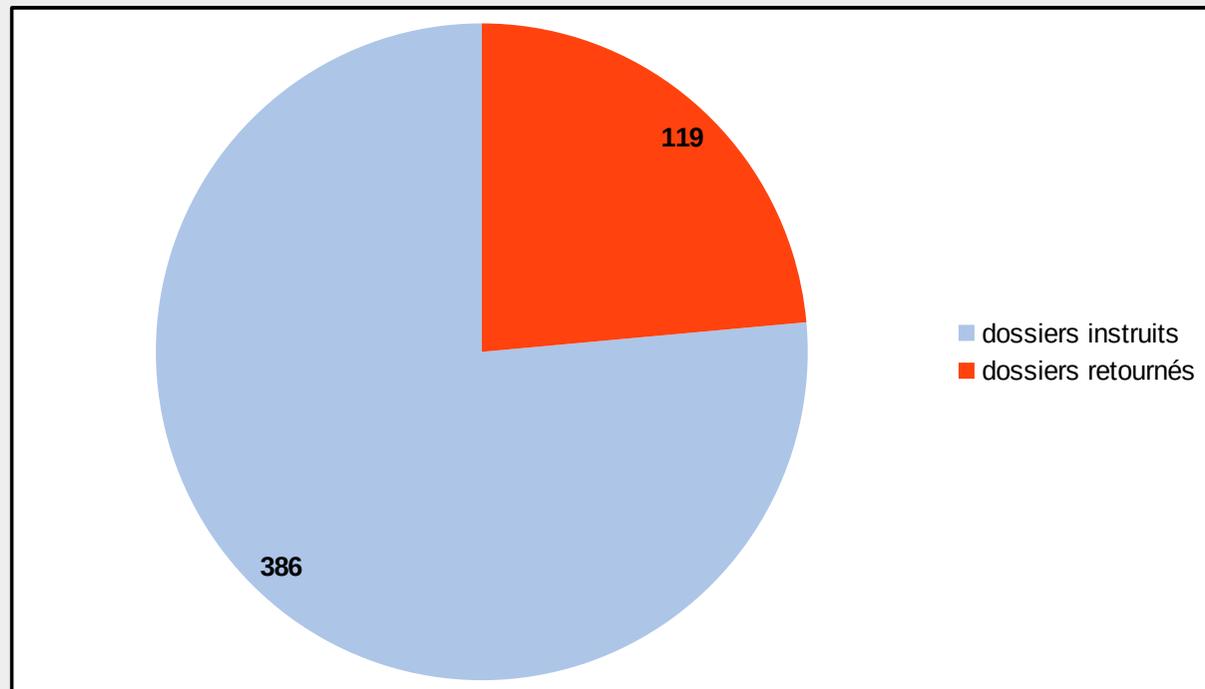


Sensibilisation des collectivités à l'instruction des dossiers d'autorisation de travaux d'accessibilité



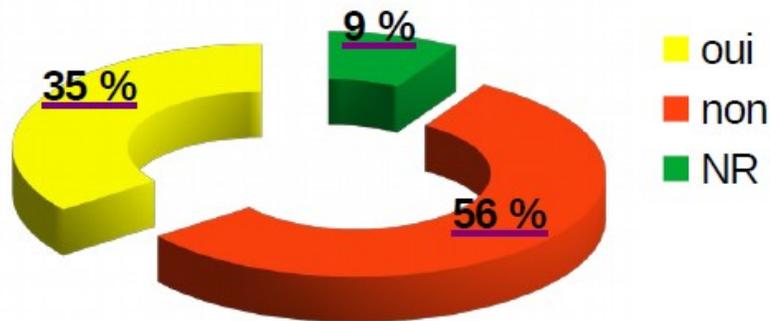
Quelques chiffres

En 2021, 505 dossiers reçus
dont 119 retournés au service instructeur (24%)
soit pour complétude, soit dispensés de sous-commission

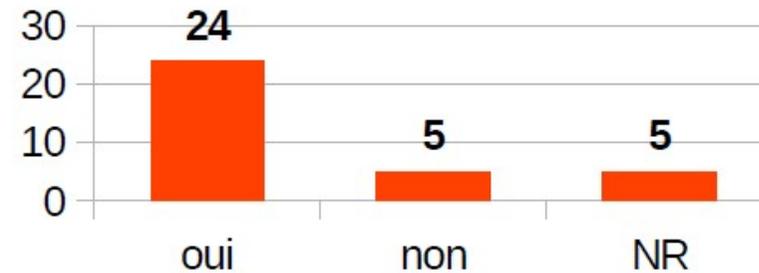




Réalisation des complétudes



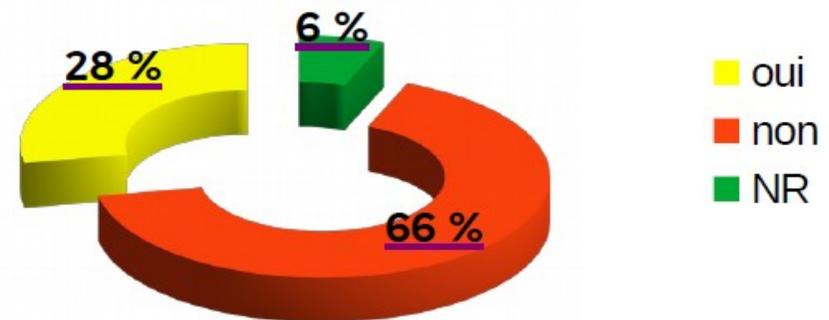
Présence de difficultés dans la complétude



Seulement 35 % réalisent la complétude des dossiers et 24 communes trouvent cette complétude difficile.

Connaissance des pièces des dossiers

Question 2 :	Pièces
oui	23
non	54
NR	5



66 % ne connaissent pas les pièces à joindre aux dossiers de mise en accessibilité.



V/réf : PC

Vous m'avez transmis le 9 décembre dernier, pour avis au titre de l'accessibilité, une demande de permis de construire pour la mise en accessibilité du

En l'état, la composition du dossier ne permet pas de vérifier la conformité aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées.

En effet, il ne comprend pas les pièces détaillées dans le bordereau de pièces jointes ou des éléments nécessaires à son instruction à savoir :

Liste des documents manquants

- l'imprimé du dossier spécifique PC 39/PC 40 et non celui pour une autorisation de travaux.
- un plan d'ensemble de l'établissement repérant les différents lieux d'intervention prévus.
- le plan de masse coté en trois dimensions, à une échelle adaptée, précisant les cheminements extérieurs ainsi que les conditions de raccordement entre la voirie et les espaces extérieurs de l'établissement en entre l'intérieur du ou des bâtiments constituant l'établissement.
- le plan projet à une échelle adaptée.
- une notice d'accessibilité descriptive, complétée pour toutes les rubriques concernées et adaptée au projet.

Je vous demande donc de bien vouloir faire compléter ce dossier en tenant compte des indications ci-dessus.

Vous pouvez informer le demandeur que mon service se tient à sa disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le directeur
La responsable de l'unité accessibilité,

Françoise JAMMET-MEUNIER



Objet : Avis accessibilité sur demande
d'autorisation de travaux

Limoges, le 15 mars 2022

V/réf : AT

Vous m'avez transmis le 15 mars dernier, pour avis au titre de l'accessibilité, une demande d'autorisation de travaux pour l'aménagement

En l'état, la composition du dossier ne permet pas de vérifier la conformité aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées.

En effet, il ne comprend pas les pièces détaillées dans le bordereau de pièces jointes ou des éléments nécessaires à son instruction à savoir :

Pièces
manquantes

- un plan de l'établissement précisant la liaison avec le trottoir : cotes d'altimétrie au droit de la porte d'entrée, intérieur et extérieur.
- une notice d'accessibilité descriptive et adaptée à l'établissement, complétée pour toutes les rubriques concernées, à jour des derniers textes en vigueur.

Par ailleurs, après une première lecture, le projet appelle les observations suivantes, sans préjuger de l'étude approfondie qui sera réalisée à la réception du dossier complété :

Non-conformités
relevées

- dans le sanitaire, l'espace de demi-tour et l'espace d'usage chevauchent le débattement de la porte, la barre d'appui se situe dans l'espace d'usage.
- aucun des bureaux ne dispose des espaces de manœuvre de porte et de demi-tour à l'intérieur, libres de tout obstacle.

Je vous demande donc de bien vouloir faire compléter ce dossier en tenant compte des indications ci-dessus.

Vous pouvez informer le demandeur que mon service se tient à sa disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le directeur
La responsable de l'unité accessibilité,

Françoise IAMMET-MEUNIER



Demande de pièces complémentaires : remarques les plus courantes

- Plan de masse coté depuis la voie publique avec le cheminement jusqu'à l'entrée
- Plan intérieur à l'échelle précisant :
 - Les espaces ouverts au public
 - L'aménagement des espaces dont celui des sanitaires
 - Le meuble caisse : emplacement et dimensions
- L'imprimé spécifique dans les dossiers de PC
- Les dossiers spécifiques accessibilité et sécurité
- La notice descriptive et adaptée au projet
- Le plan de l'existant
- Les justificatifs de la demande de dérogation (avis Udap, PV copro, pièces comptables)



Exemple de complétude : construction d'une clinique vétérinaire

1/4



Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP)

Cette demande fait suite à un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) approuvé : Oui Non

Articles L. 111-8 et D. 111-19-34 du code de la construction et de l'habitation



Cadres 1 à 3 : informations nécessaires à l'instruction de l'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public
Cadre 4 : informations nécessaires à la vérification de la conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité en application de l'article R. 111-19-17, R. 123-22 du code de la construction et de l'habitation
Cadre 5 : informations nécessaires à l'instruction des dérogations ou modalités particulières d'application des règles de sécurité ou d'accessibilité
Cadre 6 : engagement du demandeur

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez construire, aménager ou modifier un établissement recevant du public ;
- vous souhaitez réaliser les travaux de mise en accessibilité d'un établissement recevant du public dans le cadre d'un agenda d'accessibilité programmée ;
- Les travaux projetés ne sont pas soumis ni à un permis de construire ni à un permis d'aménager

Cette demande vous permet d'accomplir les formalités nécessaires

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de l'autorisation : AT 087

Le cas échéant du code de l'ur : PC08

Date de dépôt en mairie : 08/04/2022

1 - Identité du demandeur. Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : e Date de naissance : 2 5 0 3 1 9 8 2

Vous êtes une personne morale

Raison sociale et dénomination :

N° Siret :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : Prénom : Date de naissance à défaut de N° Siret :

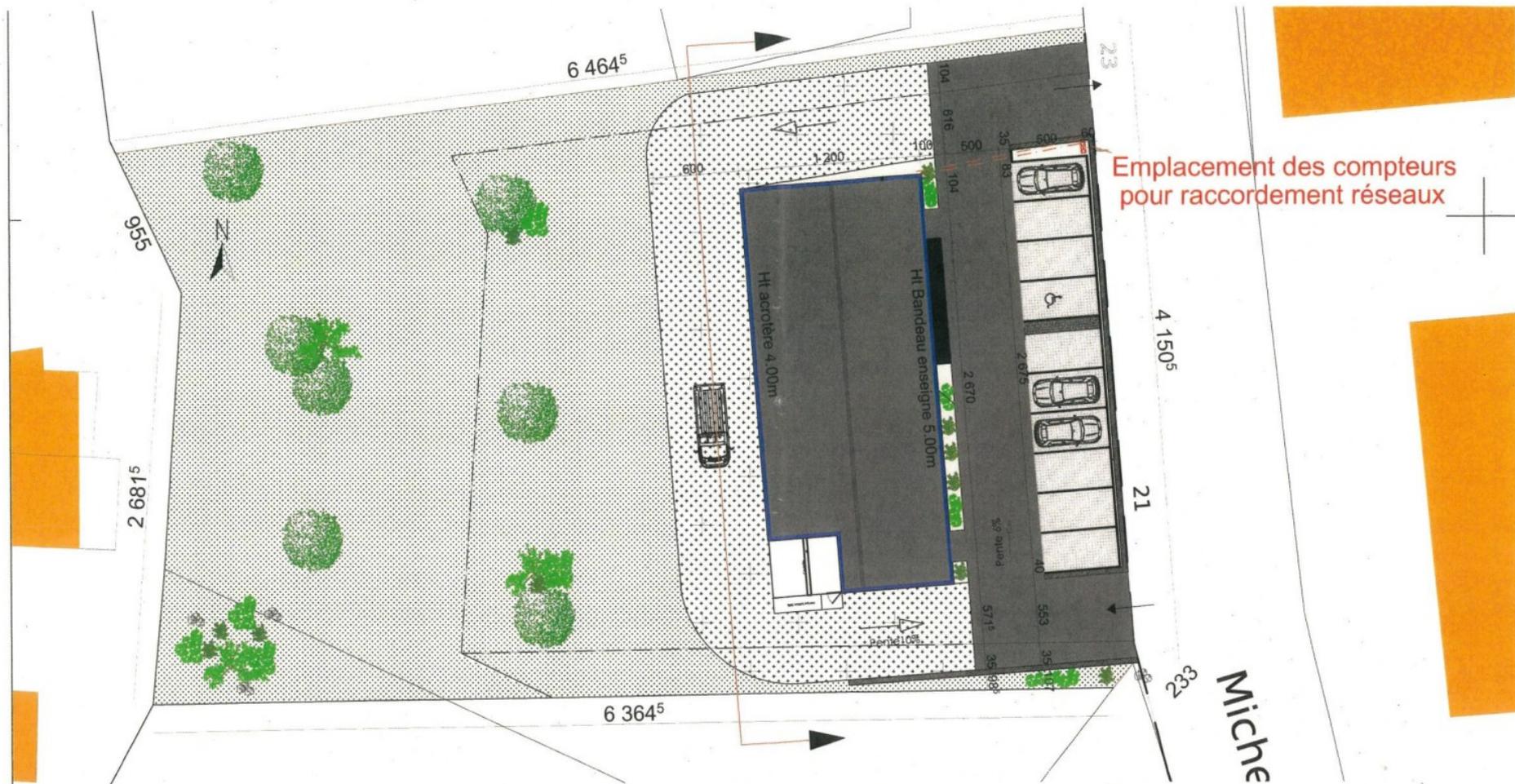
2 - Coordonnées des ou du demandeur(s) Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre

Adresse Numéro : Voie :
Lieu-dit : AMBOIRAS Localité : La croisille sur Briancé
Code postal : 8 7 1 3 1 0 BP cedex

Etablissement recevant du public et Installation ouverte au public	Cocher les cases		Commentaires
	Prévu	Sans objet	
<input checked="" type="checkbox"/> Nez de marches			
• De couleur contrastée		x	
• Antidérapants		x	
• Sans débord excessif		x	
Présence d'un dispositif d'éclairage du cheminement		x	
3. Place de stationnement (article 3)			
<input checked="" type="checkbox"/> 2% de l'ensemble de places aménagées ou suivant arrêté municipal si plus de 500 places	x		Parking
Localisation à proximité de l'entrée du bâtiment	x		
Caractéristiques dimensionnelles et atteinte			
<input checked="" type="checkbox"/> Largeur ≥ 3,30 m	x		
<input checked="" type="checkbox"/> Espace horizontal au dévers près ≤ 2%	x		
<input checked="" type="checkbox"/> Raccordement au cheminement d'accès			
• Ressaut ≤ 2 cm	x		
• Sur 1,40 m à partir de la place : cheminement horizontal au dévers près	x		
<input checked="" type="checkbox"/> Contrôle d'accès et de sortie utilisables par des personnes sourdes, malentendantes ou muettes			
• Bornes visibles directement du poste de contrôle		x	
ou			

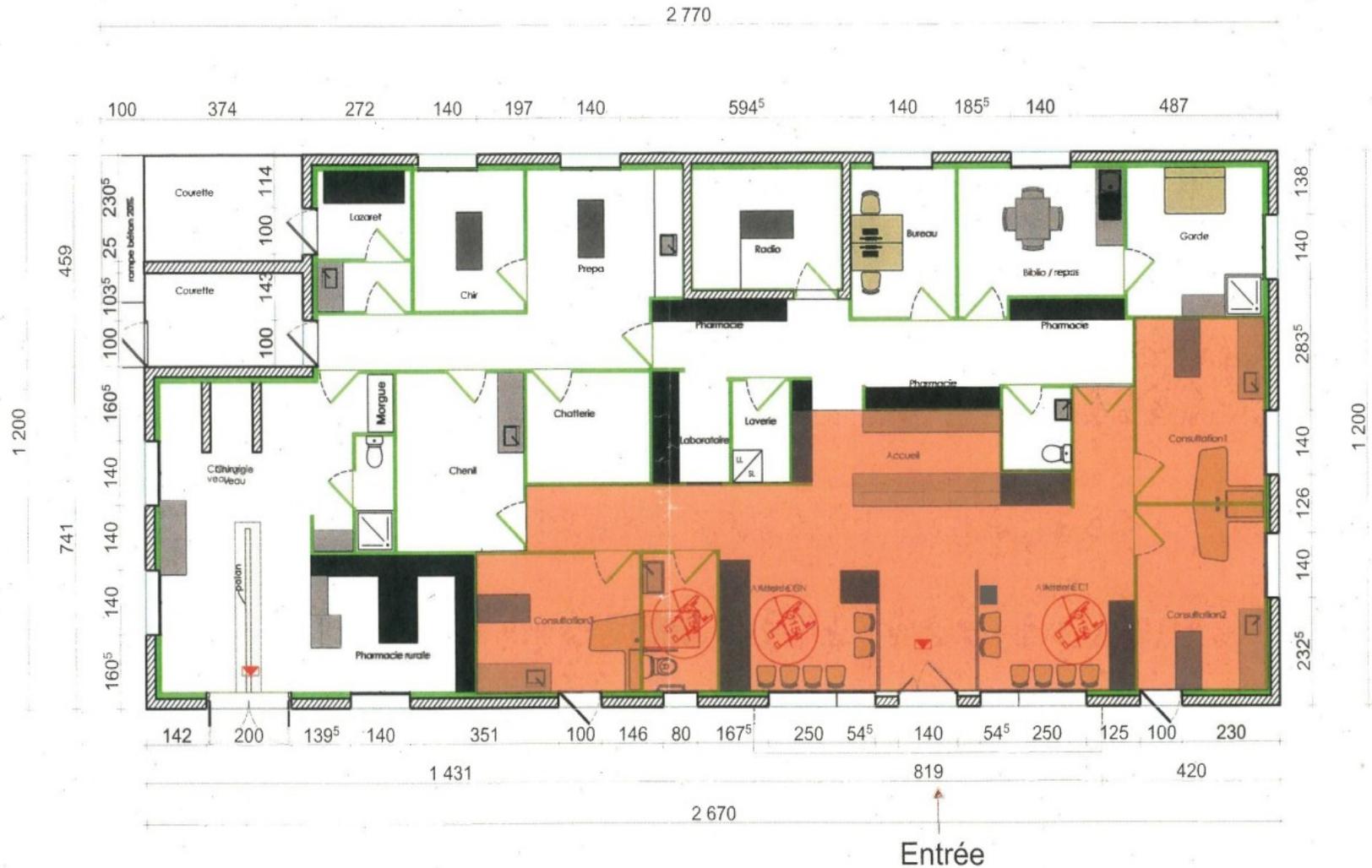


Exemple de complétude : construction d'une clinique vétérinaire





Exemple de complétude : construction d'une clinique vétérinaire





Exemple de complétude : construction d'une clinique vétérinaire

1/4



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ
DE LA CONSTRUCTION

Dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des établissements recevant du public aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique

Cette demande fait suite à un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) approuvé : Oui Non **COURRIER ARRIVÉ**

(pièce PC39 et PC40 ou PA50 et PA51)

Article L. 111-8 et D.111-19-34 du code de la construction et de l'habitation

DDT 87 - SIT

12 AVR. 2022

Cadres 1 à 3 informations nécessaires à l'instruction du dossier spécifique
Cadre 4 informations nécessaires à la vérification de la conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité en application des articles R. 111-19-17 et R. 123-22 du code de la construction
Cadre 5 informations nécessaires à l'instruction des dérogations ou modalités particulières d'application des règles de sécurité ou d'accessibilité

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez construire, aménager ou modifier un établissement recevant du public
- vous souhaitez réaliser les travaux de mise en accessibilité d'un établissement recevant du public dans le cadre d'un agenda d'accessibilité programmée
- les travaux projetés sont soumis à un permis de construire ou un permis d'aménager

Ce dossier qui sera joint à la demande de permis (PC 39/PC 40 ou PA 50/PA 51) vous permet d'accomplir les formalités nécessaires

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de l'autorisation
AT _____

Le cas échéant, n° de permis de construire ou d'aménager :

Date de dépôt en mairie : _____

1- Identité du ou des demandeur(s)
 Le demandeur, indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation
 Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs identités sur papier libre

Vous êtes une personne morale

Raison sociale et dénomination : _____

N° Siret : _____

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance à défaut de N° SIRET : _____

2- Coordonnées du ou des demandeur(s) : Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre

Adresse Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : ATBOIRAS Localité : LA CROISILLE SUR BRIANCE

Code postal 87130 BP _____ cedex _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Notice descriptive d'accessibilité simplifiée
 destinée **exclusivement** aux Établissements Recevant du Public
EXISTANTS de 5^{ème} catégorie A SIMPLE REZ-DE-CHAUSSEE

Chaque rubrique doit être renseignée dans les cadres prévus à cet effet et correspondre au projet ou à la situation rencontrée.
 La mention « sera conforme » n'est pas suffisante puisqu'il est attendu une description des actions.
 Indiquer « Sans objet » si la rubrique n'est pas concernée.

1- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR ET L'ÉTABLISSEMENT

1 - DEMANDEUR (bénéficiaire de l'autorisation)

NOM, prénoms : _____

Pour les personnes morales, nom du représentant légal ou statutaire : _____

2 - ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU ENSEIGNE : Clinique Vétérinaire - SEIARL VET'ALUCHAT

COMMUNE D'IMPLANTATION : CHÂTEAUNEUF LA FORÊT - 87130

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT (avant/après travaux ou actions de mise en accessibilité)

Prestations proposées

Que vient-on faire dans l'établissement ? Quelles sont les activités proposées ? Temps de présence moyen de la clientèle ?

Clinique Vétérinaire (chiens/chats/rural)
 - ERP - 5^{ème} CAT : accueil clientèle / soins - chirurgies des animaux et gardes
 - Temps moyen = 45 mn /lh.

3- DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT ET DES TRAVAUX OU ACTIONS DE MISE EN ACCESSIBILITÉ ENVISAGÉS

- Accueil : meuble accueil adapté (tablette pour personne en handicap)
 H : 0,70 m du sol H max : 0,80 m, Profondeur : 0,30 m, L : 0,60 m.
 - Cheminement : 1160 cm / Aire de retournement dans les espaces accueillant des public = 150 m.
 - WC ANR complet : Espace libre : 0,80 x 1,30 m, barre d'appui H=0,70 m
 Hauteur : 0,45 m / Lavabo : H : 0,85 m espace libre en dessous.
 - 1 Place ANR avec accès direct à l'entrée / Pas de marches, ni escaliers, ni ascenseurs.

4- DESCRIPTIF DES SOLUTIONS PROPOSÉES

1. Locaux ne pouvant être rendus accessibles

Si des locaux ne sont pas accessibles à certains usagers en raison de leur handicap, les décrire, lister les prestations concernées et indiquer les raisons de cette inaccessibilité. Formuler une demande de dérogation si nécessaire.

2. Cheminements extérieurs

Si l'établissement ne débouche pas directement sur le domaine public, indiquer notamment la largeur du cheminement, sa pente, la nature du revêtement, son mode d'éclairage, le matériau de guidage envisagé... Ce cheminement doit permettre de rejoindre l'établissement depuis l'espace public et depuis la ou les places de stationnement dédiées à l'établissement.

3. Stationnement

Indiquer si du stationnement est dédié à l'établissement, le nombre de places adaptées, leur largeur (3,30m minimum), leur longueur (5m + 1,20m si stationnement en bataille ou en épi), leur signalisation...

L'établissement dispose-t-il d'un parking privé ? Oui Non

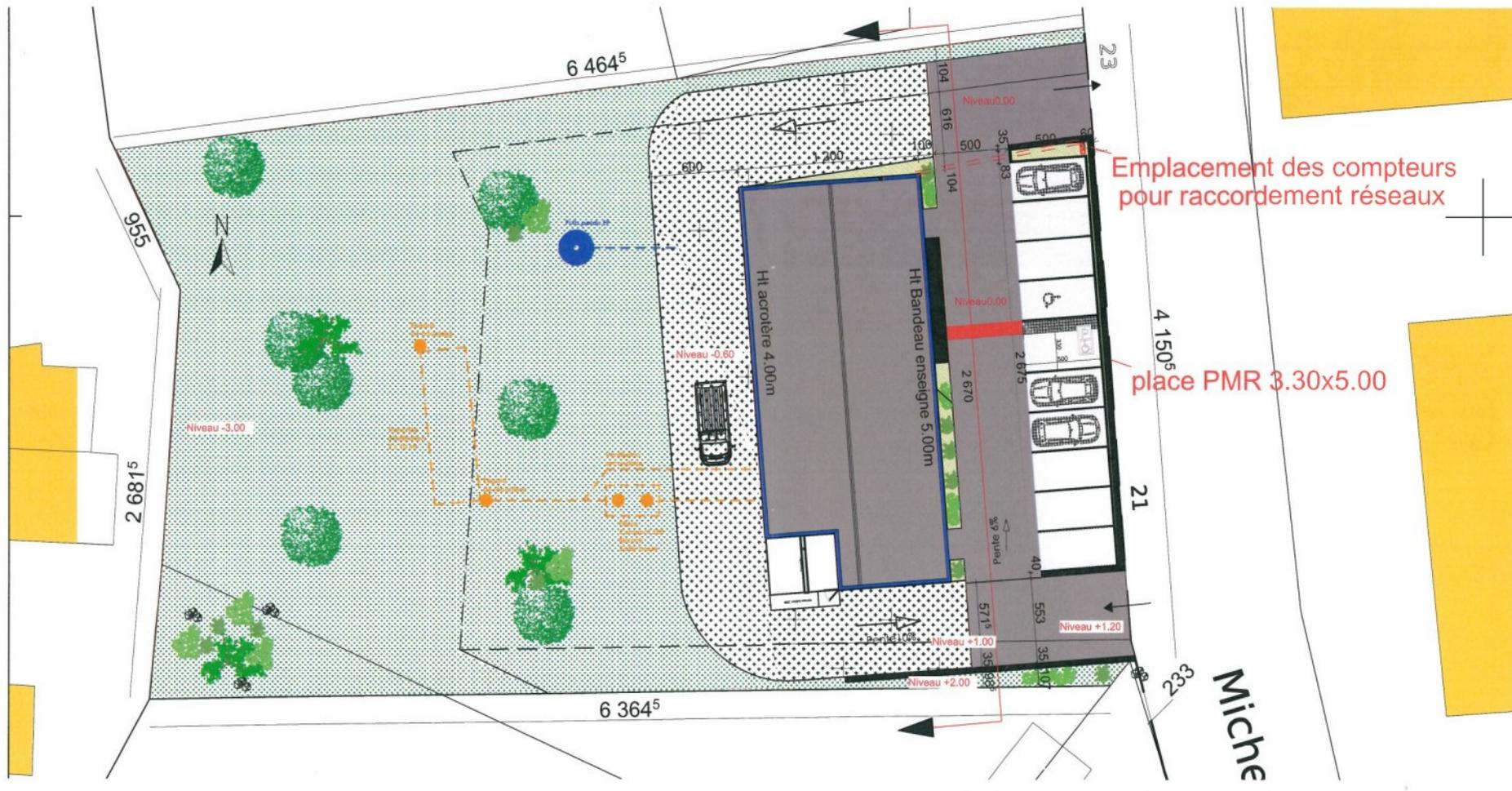
Si oui combien de places au total ? 10 Combien d'adaptées 1

Dimensions de la place adaptée ? 3,30 X 5

Quels panneaux et marquage au sol signalent la place adaptée ? marquage au sol @ panneau devant la place



Exemple de complétude : construction d'une clinique vétérinaire





Exemple de dossier Demande d'autorisation de travaux pour le réaménagement d'une boulangerie

ERP - IOP-neuf	Sans Objet	Respect Commentaires
Art. 3. Stationnement automobile		
Nombre de places adaptées (2% de places aménagées et accessibles)		
Situation		
Caractéristiques des places		
✓ largeur ≥ 3,30 m		
✓ espace horizontal au dévers près ≤ 2%		
✓ raccordement au cheminement d'accès		
Places « boxées » ou avec contrôle d'accès accessibles		
Repérage		
✓ marquage au sol		
✓ signalisation verticale		
Art. 4. Accès à l'établissement ou à l'installation		
Accès principal accessible en continuité avec le cheminement accessible extérieur		
Les équipements, les dispositifs de commande et de service doivent pouvoir être repérés, atteints et utilisés par les personnes handicapées.		
Entrée principale facilement repérable		
Systèmes de communication entre public et personnel, dispositifs de commande manuelle		
✓ à plus de 40 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil		
✓ hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m		
✓ système d'ouverture de porte utilisable en position debout ou assis		
✓ fonctionnement des dispositifs d'accès		
✓ dispositifs facilement repérables		
Situation des commandes		
✓ à plus de 40 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil		
✓ à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m		
✓ espace d'usage de 0,80 x 1,30 m devant chaque équipement		
Signalétique conforme à l'annexe 3 de l'arrêté		
Art. 5. Accueil du public		R
Les équipements, aménagements et mobiliers doivent pouvoir être repérés, atteints et utilisés par les personnes handicapées.		
Qualité d'éclairage renforcée		R
Banques d'accueil		
✓ utilisables en position debout ou assis		R
✓ hauteur < 0,80 m		R
✓ vide inférieur : profondeur ≥ 0,30 m, largeur ≥ 0,60 m, hauteur ≥ 0,70 m		R
✓ si sonorisation, induction magnétique signalée		R
Art. 6. Circulations intérieures horizontales		
Accessibilité en autonomie de tous les locaux		R
Largeur ≥ 1,40 m		R
Rétrécissements ponctuels ≥ 1,20 m		R
Pentes		
✓ pente ≤ 4%		X
✓ pente entre 4 et 5% : palier de repos tous les 10 m		X
✓ pente entre 5 et 8% : palier de repos tous les 2 m		X
✓ pente entre 8 et 10% : palier de repos tous les 0,50 m		X
Paliers de repos de 1,20 m x 1,40 m		X
Seuils et ressauts		
✓ ≤ 2 cm (ou 4 cm si pente < 33%)		R
✓ arrondis ou chanfreinés		R
Espaces de manœuvre de porte		R
Espaces d'usage de 0,80 m x 1,30		R
Cheminement libre de tout obstacle		
✓ hauteur libre : 2,20 m		R
✓ repérage des saillies de plus de 15 cm		R
Protection des espaces sous escaliers		X
Protection latérale des escaliers		X



Dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des établissements recevant du public aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique

1/4

Cette demande fait suite à un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) approuvé : Oui Non

(pièce PC39 et PC40 ou PA50 et PA51)

Article L. 111-8 et D.111-19-34 du code de la construction et de l'habitation

Cadres 1 à 3 informations nécessaires à l'instruction du dossier spécifique
Cadre 4 informations nécessaires à la vérification de la conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité en application des articles R. 111-19-17 et R. 123-22 du code de la construction
Cadre 5 informations nécessaires à l'instruction des dérogations ou modalités particulières d'application des règles de sécurité ou d'accessibilité

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez construire, aménager ou modifier un établissement recevant du public
- vous souhaitez réaliser les travaux de mise en accessibilité d'un établissement recevant du public dans le cadre d'un agenda d'accessibilité programmée
- les travaux projetés sont soumis à un permis de construire ou un permis d'aménager

Ce dossier qui sera joint à la demande de permis (PC 39/PC 40 ou PA 50/PA 51) vous permet d'accomplir les formalités nécessaires

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de l'autorisation

AT 0870852200002

Le cas échéant, n° de permis de construire ou d'aménager :

Date de dépôt en mairie : _____

1- Identité du ou des demandeur(s)

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation
Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs identités sur papier libre*

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Vous êtes une personne morale

Raison sociale et dénomination : SARL AU BON FOURNIL

N° Siret : _____

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : XXX Prénom : J-Paul Date de naissance à défaut de N° SIRET : _____

2- Coordonnées du ou des demandeur(s) : Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre

Adresse Numéro : 3 Voie : Chemin de la Polerie

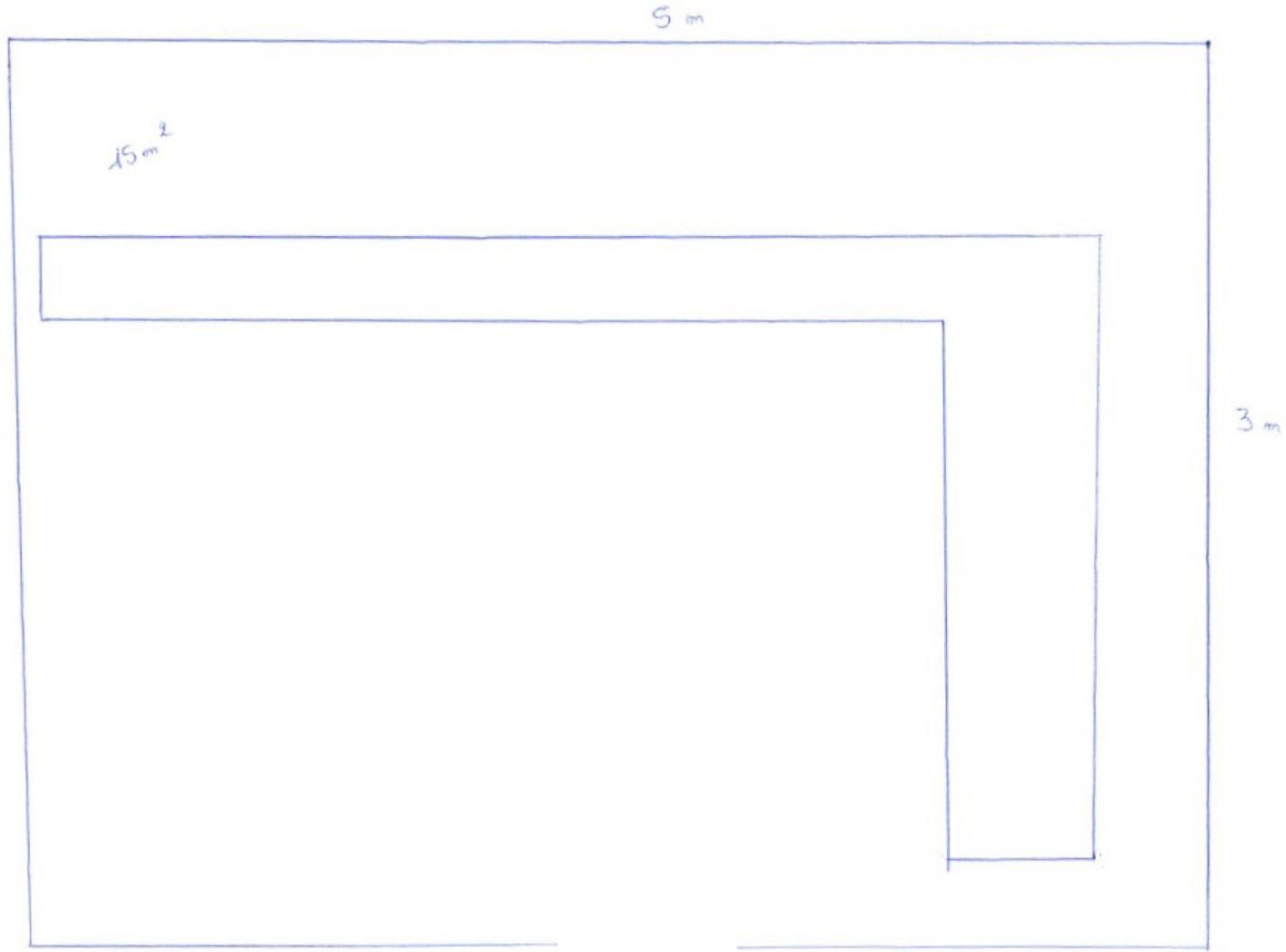
Lieu-dit : _____ Localité : LIMOGES

Code postal : 87000 BP _____ cedex _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Indicatif si pays étranger : _____ Courriel : _____ @ _____





Exemple de dossier Demande d'autorisation de travaux pour le réaménagement d'une boulangerie


 Libéré • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

**Notice descriptive d'accessibilité simplifiée
destinée exclusivement aux Établissements Recevant du Public
EXISTANTS de 5^{ème} catégorie À SIMPLE REZ-DE-CHAUSSÉE**

Chaque rubrique doit être renseignée dans les cadres prévus à cet effet et correspondre au projet ou à la situation rencontrée.
 La mention « sera conforme » n'est pas suffisante puisqu'il est attendu une description des actions.
 Indiquer « Sans objet » si la rubrique n'est pas concernée.

1- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR ET L'ÉTABLISSEMENT

1 - DEMANDEUR (bénéficiaire de l'autorisation)

NOM, prénoms : XXX J-Paul

Pour les personnes morales, nom du représentant légal ou statutaire : _____

2 - ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU ENSEIGNE : SARL AU BON FOURNIL

COMMUNE D'IMPLANTATION : LIMOGES

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT (avant/après travaux ou actions de mise en accessibilité)

Prestations proposées
Que vient-on faire dans l'établissement ? Quelles sont les activités proposées ? Temps de présence moyen de la clientèle ?

Vente boulangerie - pâtisserie
5 min

DDT de Haute-Vienne
Unité accessibilité

Notice descriptive d'accessibilité simplifiée pour les ERP existants de 5^{ème} catégorie à simple rez-de-chaussée
Version janvier 2018
Page 1/6

3- DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT ET DES TRAVAUX OU ACTIONS DE MISE EN ACCESSIBILITÉ ENVISAGÉS

Réaménagement de la boulangerie

4- DESCRIPTIF DES SOLUTIONS PROPOSÉES

1. Locaux ne pouvant être rendus accessibles

Si des locaux ne sont pas accessibles à certains usagers en raison de leur handicap, les décrire, lister les prestations concernées et indiquer les raisons de cette inaccessibilité. Formuler une demande de dérogation si nécessaire.

2. Cheminements extérieurs

Si l'établissement ne débouche pas directement sur le domaine public, indiquer notamment la largeur du cheminement, sa pente, la nature du revêtement, son mode d'éclairage, le matériau de guidage envisagé... Ce cheminement doit permettre de rejoindre l'établissement depuis l'espace public et depuis la ou les places de stationnement dédiées à l'établissement.

directement sur le domaine public

3. Stationnement

Indiquer si du stationnement est dédié à l'établissement, le nombre de places adaptées, leur largeur (3,30m minimum), leur longueur (5m + 1,20m si stationnement en bataille ou en épi), leur signalisation...

L'établissement dispose-t-il d'un parking privé ? Oui Non
 Si oui, combien de places au total ? _____ Combien d'adaptées _____
 Combien de places adaptées ? _____ X _____
 Quels panneaux et marquage au sol signalent la place adaptée ? _____

pas de stationnement réservé au public

Ce que l'on aurait dû recevoir !



Exemple de dossier Demande d'autorisation de travaux pour le réaménagement d'une boulangerie



MINISTÈRE CHARGÉ
DE LA CONSTRUCTION

**Demande d'autorisation de construire, d'aménager
ou de modifier un établissement recevant du public (ERP)**

Cette demande fait suite à un agenda d'accessibilité
programmée (Ad'AP) approuvé : Oui Non

Articles L. 111-8 et D. 111-19-34 du code de la construction et de l'habitation



N° 13824*04

**Cerfa 13824*04
car AT**

Cadres 1 à 3 informations nécessaires à l'instruction de l'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public
Cadre 4 informations nécessaires à la vérification de la conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité en application de l'article R. 111-19-17, R. 123-22 du code de la construction et de l'habitation
Cadre 5 Informations nécessaires à l'instruction des dérogations ou modalités particulières d'application des règles de sécurité ou d'accessibilité
Cadre 6 engagement du demandeur

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez construire, aménager ou modifier un établissement recevant de public.
- vous souhaitez réaliser les travaux de mise en accessibilité d'un établissement recevant du public dans le cadre d'un agenda d'accessibilité programmée
- Les travaux projetés ne sont pas soumis ni à un permis de construire ni à un permis d'aménager

Cette demande vous permet d'accomplir les formalités nécessaires

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de l'autorisation
AT: 027 025 22 00002

Le cas échéant, n° de la déclaration préalable² effectuée au titre du code de l'urbanisme : _____

Date de dépôt en mairie : _____

1 - Identité du demandeur. Le demandeur indique dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre ¹⁰

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Vous êtes une personne morale

Raison sociale et dénomination : SARL AU BON FOURNIL

N° Siret : _____

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : XXX Prénom : J. P. P. Date de naissance à défaut de N° Siret : _____

2 - Coordonnées des ou du demandeur(s) Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre¹⁰

Adresse Numéro : 3 Voie : Chemin de la Pterrie

Lieu-dit : _____ Localité : LITOGES

Code postal : 87000 BP _____ cedex _____

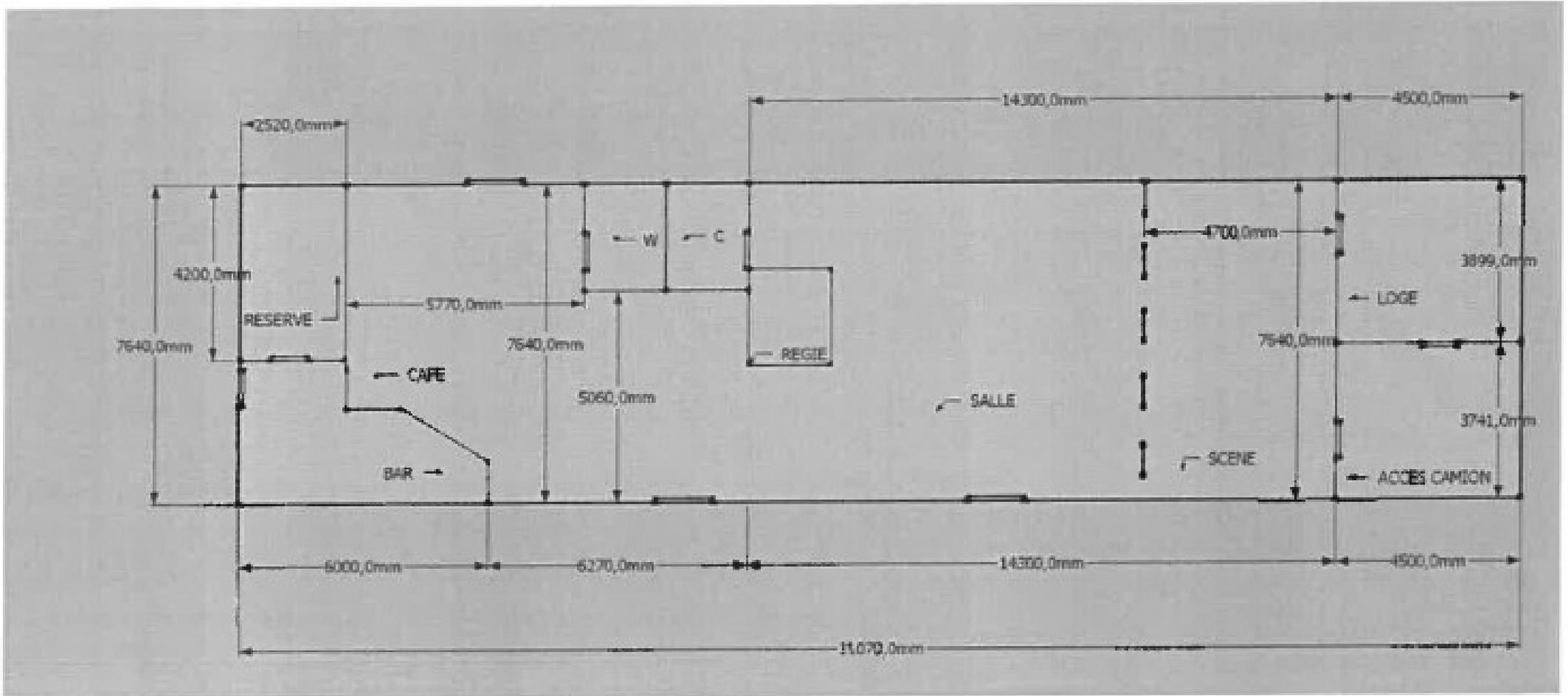
Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Indicatif si pays étranger : _____ Courriel : _____ @ _____

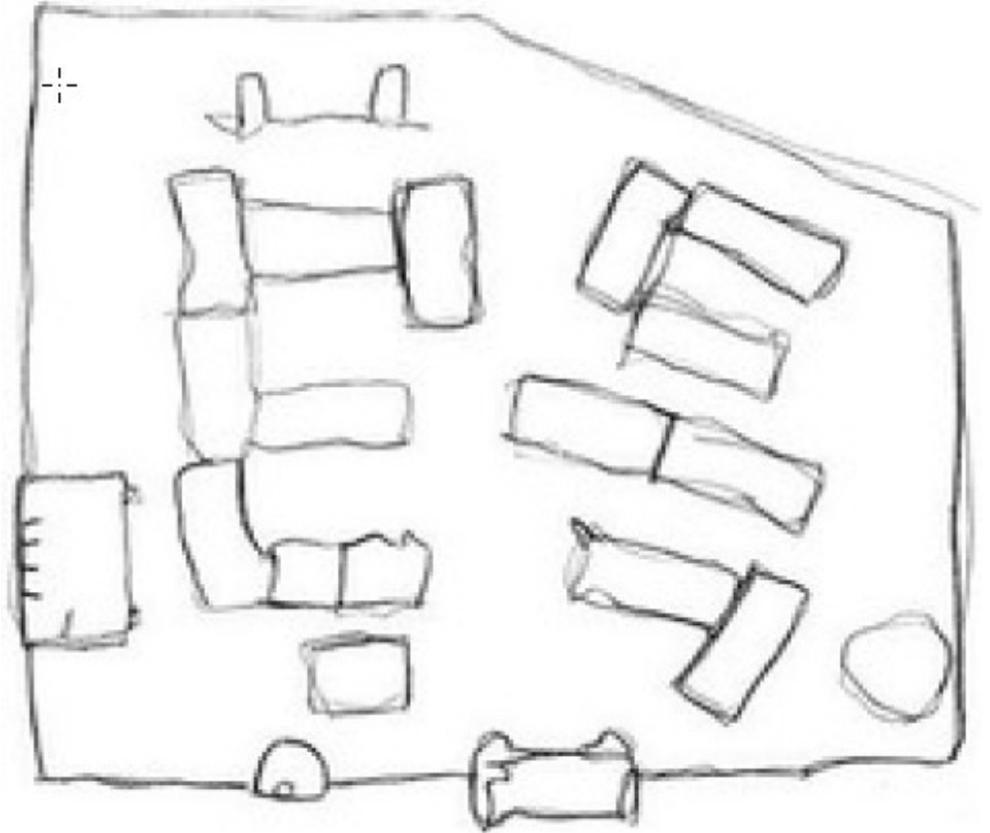
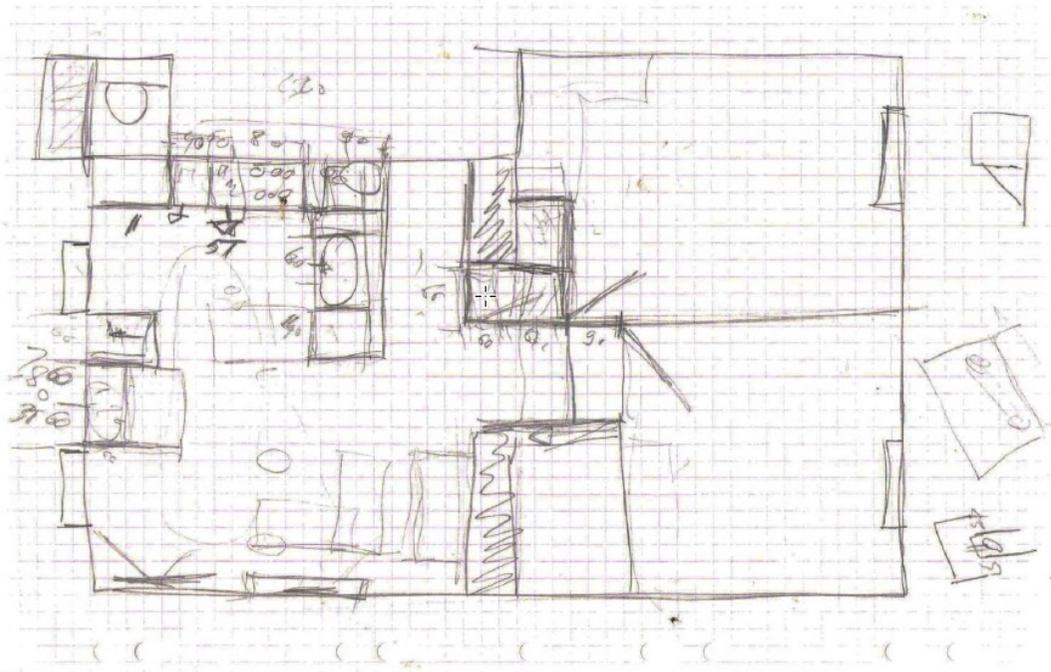


Plans non recevables





Plans non recevables





Merci de votre attention